

# UNION REGIONALE DES MEDECINS LIBERAUX DE CHAMPAGNE ARDENNE

## Grippe H1/N1 : réunion sur la vaccination par les médecins libéraux Préfecture des Ardennes – 15h30

### Présents

#### **Préfecture**

M. MAUVAIS, directeur de cabinet du Préfet

Mme VANDENDRIESCHE

Mme SALEM

#### **DDASS**

Dr François FIEROBE

M. Michel GERARD

#### **CDO 08**

Dr Patrick SYNAKOWSKI

#### **URML**

Dr Elisabeth ROUSSELOT-MARCHE

Réunion pour faire le point et pour organiser la vaccination dans les cabinets médicaux.

L'activité des centres diminue, les horaires et jours d'ouverture ont été modifiés à la baisse.

Les nouveaux horaires ont été communiqués.

Les médecins depuis le 12 janvier sur décision ministérielle peuvent maintenant vacciner dans leurs cabinets s'ils le souhaitent mais sous certaines conditions.

Aller chercher les vaccins dans les centres de vaccination munis des bons de leurs patients.

Et remplir des documents pour la traçabilité.

Depuis le début la préfecture des Ardennes a souhaité de la souplesse dans les procédures administratives afin d'avoir l'adhésion du corps médical.

Un bilan est présenté (doc sur table) avec des chiffres sur les autres départements de la région :

- Dans le 08 au 12.01.10 il y a 22 762 personnes vaccinées, aujourd'hui on est à plus de 23 000 soit 8% de la population
- Dans le 10 : 15 877 personnes vaccinées soit 5,28%
- Dans le 51 : 63 304 personnes vaccinées soit 11,17% de la population
- Dans le 52 : 17 759 personnes vaccinées soit 9,48 % de la population
- Moyenne sur la région = 9%

Dans les collèges, peu de vaccination 26 sur 500 prévues.

75% des établissements socio-éducatifs ont vacciné chez eux.

Des détenus, des fonctionnaires ont également été vaccinés.

Très bonne ambiance dans les centres où les médecins, les IDE et le personnel administratif ont travaillé ensemble et appris à se connaître.

Dans les Ardennes, il n'y a eu aucune réquisition coercitive.

Il y a de moins en moins de gens qui viennent dans les centres, le préfet va accélérer la réduction des jours et horaires d'ouverture.

Les membres de l'URML et du CDO demandent qu'une évaluation soit faite et communiquée : tableau de bord par jour dans les centres dans le 08 sous forme électronique.

Avoir les données sur les effets indésirables.  
Combien de médecins ont participé > 100.  
Des critères, notamment qualitatifs seront à déterminer....

Vaccination dans les cabinets médicaux pour ceux qui le souhaitent  
Dès Lundi les médecins qui le souhaitent pourront aller dans les centres de vaccination retirer soit avec les bons de vaccination de leurs patients, soit avec une ordonnance au moins deux flacons multidoses de vaccin.  
On remettra à ceux qui ne sont pas informatisés ou n'ont pas internet des documents à remplir et à renvoyer pour la traçabilité.  
Les vaccins monodoses ne seraient pas encore livrés à l'EPRUS.

Mr GERARD se charge de préparer un document à envoyer aux médecins

- sur présentation d'une ordonnance dans les centres de vaccination les médecins peuvent venir chercher des vaccins multidoses dans les centres de vaccination dans la limite de deux flacons et reviennent au fur et à mesure des besoins ramenant les bons de vaccination qu'ils ont récupéré auprès des patients. Ils peuvent retirer deux flacons de chaque PANENZA et PANDEMRIX avec seringues et aiguilles.
- distribuer des formulaires à remplir et à renvoyer pour la traçabilité pour ceux qui ne sont pas informatisés ou n'ont pas internet. Pour ceux qui le sont les télécharger sur le site Ameli de la CPAM à partir du 18 janvier
- bien vérifier que le KIT ADRENALINE n'est pas périmé

Adapter l'offre à la demande.

Le vaccin FOCETRIA n'est pas encore arrivé.

Dans les semaines à venir les pharmaciens devraient être approvisionnés et peu à peu les centres fermeront.

Fin de la réunion 17 heures

CR fait par ERM sera envoyé à M. GERARD et au Dr FIEROBE pour validation